



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 15571

Texte de la question

M. Bernard Cazeneuve appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur l'avenir de la filière économique et sociale. D'après les informations dont il dispose, cette filière ferait actuellement l'objet d'une marginalisation et serait destinée à terme à une disparition de son enseignement dans les lycées. A cet effet, il souhaiterait lui rappeler que la filière économique et sociale permet aux élèves de recevoir une formation polyvalente grâce notamment à l'étude de l'économie, des sciences humaines, des langues et des mathématiques et de les destiner à poursuivre des études supérieures électriques tels que les lettres, les arts, les sciences humaines, le droit, l'économie, la gestion... Par ailleurs, elle répond parfaitement aux attentes d'un grand nombre d'élèves qui estiment qu'elle favorise l'ouverture sur le monde extérieur, le développement de l'esprit critique et permet d'avoir une approche diversifiée de la réalité socio-économique. Il lui demande de bien vouloir lui communiquer les éléments d'information dont il dispose sur ce sujet.

Texte de la réponse

Les rumeurs faisant état d'une éventuelle suppression de la filière économique et sociale de la voie générale du lycée sont sans fondement. Les partenaires concernés, et notamment l'association des professeurs de sciences économiques et sociales, ont reçu toutes les informations utiles au cours de multiples entretiens. La journée consacrée à cette discipline, organisée à Rennes par M. le professeur Daniel Cohen, a seulement indiqué que des discussions demeurent indispensables pour surmonter les divergences sur la place et la nature des mathématiques à enseigner, sur l'articulation entre sociologie et économie, sur l'harmonisation indispensable de l'histoire et de la géographie avec les sciences sociales. Les enseignants seront bien sûr associés à ce travail constructif.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Cazeneuve](#)

Circonscription : Manche (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15571

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juin 1998, page 3211

Réponse publiée le : 28 septembre 1998, page 5299